

---

# COMMUNE DE SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 FEVRIER 2023

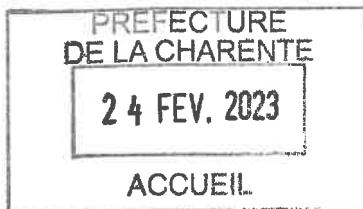
---

Délibération n°2023-02-04

---

*Affectation des résultats  
2022.*

---



**LE VINGT-ET-UN FEVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS à 18 h 30**, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques FOURNIÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Nombre de membres présents : 25

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 février 2023.

Date d'affichage : 15 février 2023.

Date d'envoi de la convocation : 15 février 2023.

### **Membres présents :**

Jean-Jacques FOURNIÉ, Thibaut SIMONIN, Séverine CHEMINADE, Anita VILLARD, Michel VILLESANGE, Sophie HARNOIS, Patrick ROUX, Saliha GHARBI, Joël SAUGNAC, Juliette LOUIS, Jean-Louis FREDON, Dominique BRUN, Sylvie ROUBEIX, Éric ROUSSEAU, Philippe NADAUD, Martial BOUISSOU, Céline LE GOUÉ, Stéphanie DOLIMONT, Aurélie SESENA, Fadila BOUTAYEB, Martine FOUSSIER, Olivier DELACROIX, Benoît MIÈGE-DECLERCQ, Aurélie RUIS et Romain BLANCHET.

### **Absents avec procuration :**

Hélène DE FUISSEAUX avec procuration à Thibaut SIMONIN  
Frédéric RÉAUD avec procuration à Séverine CHEMINADE  
Loïc BULÉON avec procuration à Anita VILLARD  
Delphine LASCAUD avec procuration à Michel VILLESANGE

### **Absent :**

**Jean-Louis FREDON** a été nommé secrétaire de séance.

## Conseil municipal du 21 février 2023

**DELIBERATION N°2023-02-04**

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022.**

### REFERENCES :

- Articles L 2311-5 et R 2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Instruction M 14.

Le compte administratif 2022 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de l'ordre de : **1 830 366,11 €**  
*chiffre officiel avec l'intégration des écritures d'ordre.*

**(1 943 018,29 € excédent cumulé réel)**

- et un déficit d'investissement de : **346 268,75 €**  
*chiffre officiel avec l'intégration des écritures d'ordre.*

**(458 920,93 € déficit cumulé réel)**

Or la section d'investissement présente un besoin de financement global de :

**874 818,75 €**

**(987 470,93 € besoin de financement réel)**

(composé d'un déficit réel d'investissement de l'exercice 2022 de 978 855,21 € et d'un excédent reporté de 519 934,28 € et des restes à réaliser dépenses soit 542 550 € et des restes à réaliser recettes de 14 000 €).

- le résultat de clôture de l'exercice 2022 est donc de :

**1 484 097,36 €**

Conformément aux dispositions de la comptabilité communale, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

1. D'affecter une partie du résultat excédentaire de fonctionnement 2022 (1 830 366,11 €) à l'autofinancement complémentaire nécessaire de la section d'investissement pour la somme de

**874 818,75 €**

**(987 470,93 € besoin de financement réel)**

au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé ».

2. De reporter la différence au budget de fonctionnement 2023 soit la somme de :

**955 547,36 €**

au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix « pour » et 0 voix « contre » des personnes présentes et représentées :

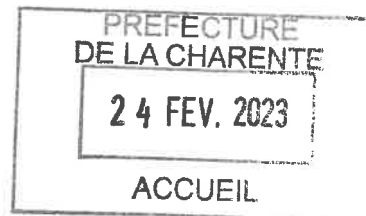
Votes « pour » :

Jean-Jacques FOURNIÉ, Thibaut SIMONIN, Séverine CHEMINADE, Loïc BULÉON par procuration, Anita VILLARD, Michel VILLESANGE, Sophie HARNOIS, Patrick ROUX, Saliha GHARBI, Joël SAUGNAC, Juliette LOUIS, Jean-Louis FREDON, Dominique BRUN, Sylvie ROUBEIX, Éric ROUSSEAU, Frédéric RÉAUD par procuration, Philippe NADAUD, Martial BOUISSOU, Céline LE GOUÉ, Delphine LASCAUD par procuration, Stéphanie DOLIMONT, Aurélie SESENA, Hélène DE FUISSEAUX par procuration, Fadila BOUTAYEB, Martine FOUSSIER, Olivier DELACROIX, Benoît MIÈGE-DECLERCQ, Aurélie RUIS et Romain BLANCHET.

➤ **APPROUVE** l'affectation des résultats 2022 tels que présentée ci-dessus.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme,  
Mairie de Saint-Yrieix, le 23 février 2023.*

Le Maire,  
Jean-Jacques FOURNIÉ.



CERTIFIE EXECUTOIRE	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> <u>24/2/2023</u>	<u>Affiché le :</u> <u>27/2/2023</u>

A Saint-Yrieix, le 27/2/2023  
Le Maire,  
Jean-Jacques FOURNIÉ.

